

Demande de tenue d'examen public du Projet de réfection du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard à Montréal

Montréal, Le 15 avril 2026

Cabinet du Ministre

Ministère de l'environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Édifice Marie-Guyart

675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage

Québec (Québec) G1R 5V7

Bonjour,

Je suis résidente du secteur du parc Louis-Hébert, secteur qui sera touché par les travaux de réfection du mur du barrage Simon-Sicard. J'habite sur le boulevard Olympia depuis maintenant 36 ans, à 3 minutes à pied du parc Louis-Hébert.

Par la présente, je demande la tenue d'un examen public du **Projet de réfection du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard à Montréal** parce que :

- Je crains que les travaux projetés ne signifient l'arrêt de tout d'autres projets qui sont vraiment nécessaires à mener par les autorités municipales, pour régler deux problèmes d'infrastructures importants dans le parc Louis-Hébert ;
- Je crains que les « fosses aquatiques » prévues au projet d'Hydro-Québec, de même que leur environnement aux abords du parc Louis-Hébert, ne soient rapidement transformées en « fosses septiques ».

1. Problème reliés à la surverse des égouts au milieu du mur de soutènement :

- Le projet d'Hydro vise à consolider le mur de soutènement qui longe la Rivière des Prairies en amont du Barrage Simon-Sicard ;
- Au milieu du mur à réparer, dans la section du Parc Louis-Hébert, aboutit un tuyau de surverse des égouts de la ville de Montréal;
- Lors de pluies abondantes, le contenu des égouts déversé dans la rivière par la surverse longe la rive (où le courant tourne en rond : c'est ici un bassin créé par le barrage), exactement là où Hydro prévoit faire des enrochements et des fosses aquatiques pour compenser l'empiètement des enrochements sur l'habitat du poisson ;
- Même avant le point de contact de la surverse avec la rivière, lors de pluies abondantes, il y a aussi, dans le parc même, des débordements d'égouts autour du tuyau de surverse ;
- Le projet d'Hydro propose
 - Un mur de béton autour du tuyau de surverse ;
 - Des fosses aquatiques à proximité.

Face à ces éléments de la situation, je crains que :

- Il soit impossible de planifier quelque entretien régulier pour éviter que les matières des égouts n'envahissent ces aménagements, puisque :

- cet envahissement est, par définition, aussi imprévisible que l'est la température ;
- ces matières diluées et transportées par l'eau sont donc très rapidement diffusables dans les aménagements avoisinants.

- Les travaux d'Hydro, construisant un mur de béton neuf et bien solide autour de la surverse, n'ajoutent ainsi des obstacles aux réparations nécessaires des infrastructures déficientes du parc Louis-Hébert, réparations que la Ville devra envisager si elle veut régler le problème de la surverse.

1.a : Solution suggérée par les riverain.e.s :

- À la réunion du BAPE du 31 mars dernier, des participants habitant le secteur ont proposé la solution suivante pour éviter les déversements des matières des égouts dans le parc, sur les rives et dans les viviers : **prolonger le tuyau de surverse jusqu'au milieu de la rivière ;**

2. Problèmes de débordements des eaux pluviales :

- Depuis plusieurs années, les résident.e.s du secteur, dont moi-même, déplorons de très importants débordements des eaux pluviales dans le parc Louis-Hébert lui-même (y créant plusieurs fois un geyser de plusieurs pieds de haut), sur le boulevard Gouin et le parc Olympia, lors de pluies abondantes.
- En effet, une jonction du système d'écoulement des eaux de pluie arrive au coin Gouin/Curotte (aux abords du parc Louis-Hébert), collectant ainsi les eaux de pluie depuis le centre de l'île de Montréal (qui est en surélévation par rapport aux bords de l'île), avec pour conséquence l'inondation des maisons environnantes (dont certaines à répétition dans les dernières années) et transformant le parc Olympia en « lac Olympia » à quelques reprises ;
- Nous avons d'ailleurs maintes fois alerté l'Arrondissement à ce sujet.

2.a. Solution suggérée par les riverain.e.s :

- Dans un mémoire présenté en 2024, par un groupe de voisins dont j'étais, à la *Commission Parlementaire sur le projet de modernisation du cadre réglementaire en milieux hydriques, dont les zones inondables, et de l'encadrement des ouvrages de protection contre les inondations*, nous avons suggéré un **système de drainage de surface des eaux de pluies**, partant du lieu des geysers et se déversant dans la rivière. Mais toute autre solution efficace et respectueuse de l'environnement serait la bienvenue !
- Jusqu'ici, ni l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, ni la Ville de Montréal n'ont démontré d'intention réelle de corriger ce problème, tout en nous ayant dit et redit que des travaux aux infrastructures ne sont habituellement envisagés que dans le cadre d'autres travaux dans le même secteur (économies d'échelle ?).

Importance de coordonner les solutions :

Si Hydro-Québec va de l'avant avec son mur de béton entourant le tuyau de surverse, combien d'éventuelles solutions seront éliminées, tant pour le problème d'envahissement des rives par les

matières des égouts que pour le problème de débordements des eaux pluviales, causant des geysers et des inondations récurrentes tout autour?

À la réunion du 31 mars, les représentant.e.s d'Hydro semblaient étonnés d'entendre parler de ces problèmes au parc Louis-Hébert (dont ils n'étaient pas au courant), alors qu'ils s'apprêtent pourtant à agir de façon déterminante dans ce secteur!

Par ailleurs, aucun.e représentant.e de la Ville n'était alors présent.e pour expliquer pourquoi les autorités responsables ne profiteraient pas des travaux d'Hydro-Québec pour corriger ces situations récurrentes.

Je demande donc qu'un examen public soit tenu pour que :

- Les possibilités de correction des problèmes de surverse et des problèmes de débordements des eaux pluviales dans le parc Louis-Hébert et ses environs soient *réellement, concrètement et sérieusement* étudiées par des experts, de concert avec les responsables municipaux, et que ceux-ci s'engagent à appliquer rapidement les solutions trouvées en arrimant leur réalisation avec celle du projet d'Hydro, afin d'éviter que quelque solution pertinente ne devienne impossible une fois les travaux d'Hydro complétés;
- Les responsables du projet chez Hydro reconsidèrent dès maintenant la partie du projet concernant le parc Louis-Hébert, en prenant en compte l'existence des problèmes de la surverse et des geysers qu'ils ignoraient auparavant et en adaptant, s'il y a lieu, leur projet aux correctifs que la Ville apportera aux infrastructures du parc Louis-Hébert ;
- Autant la Ville qu'Hydro-Québec, et ultimement tous les citoyen.ne.s, puissent en retirer le plus d'économies croisées possible (ex : si la prolongation du tuyau de surverse dans le rivièrè était retenue comme solution, cela pourrait-il rendre inutile le mur de béton et réduire les coûts du projet d'Hydro?).

En somme, je demande au Ministre qu'un examen public soit tenu, parce que je constate que le projet élaboré par Hydro-Québec l'a été sans que les experts responsables soient au courant de tous les éléments de la situation, plus spécifiquement ceux concernant les responsabilités de la Ville face à ses infrastructures déficientes.

Je vous remercie de sérieusement considérer ces éléments dans votre décision,

Chantal Lafortune
Chantal Lafortune

